



# LA CÉGÈTE

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE



## « Toutes les violences se condamnent ! »

Alors que la direction vient d'annoncer un nouveau plan désastreux pour l'emploi «près de 3 000 postes seront supprimés dans les deux prochaines années», des actes de violence ont été commis contre certains dirigeants d'Air France, à l'issue du Comité central d'entreprise du 5 octobre 2015. La majorité des syndicats de la compagnie aérienne a de suite dénoncé ces agissements dans un communiqué commun, en rappelant que « seul un projet industriel fondé sur un développement fédérateur et ambitieux pourra susciter l'adhésion de l'ensemble des salariés d'Air France ».

Le dernier né des plans sociaux du groupe, le « Plan B », reste en travers de la gorge des salariés. Le 5 octobre, jour de Comité central d'entreprise, ils étaient nombreux, toutes catégories confondues, à exprimer dans toute la France le rejet de ce xième plan social, alors que depuis 2008, des efforts incessants sont demandés à l'ensemble des personnels de la compagnie, 15 000 postes ont déjà été supprimés avec le plan Transform.

A la fin de ce CCE qui se tenait au siège de l'entreprise à Roissy, des dirigeants ont été victimes de violences physiques. Actes commis en marge du cortège pacifique des salariés en grève.

La CGT et la quasi totalité des organisations syndicales de l'entreprise ont condamné avec fermeté ces agressions. Dans un entretien au Point, Xavier Broseta, DRH de la compagnie, raconte comment, grâce à l'aide du syndicat, il a pu quitter les lieux : « Des délégués CGT, que j'ai remerciés ensuite par SMS, sont venus m'aider à sortir de la salle ».

Mais la CGT condamne également tout aussi fermement, l'attrition et les licenciements que la direction s'apprête à mettre en œuvre. Selon elle, « il est toujours plus aisé d'avoir une réaction sur les conséquences plutôt qu'une analyse sur les causes ».

Elle appelle, dans un communiqué de presse, à ce que chacun réfléchisse à « l'origine du mal qui peut se répandre en chacun de nous » et évoque « l'autre violence », celle qui « assombrit inexorablement l'avenir: Déjà 7 ans, plus de 84 mois, plus de 2550 jours, que de nombreux salariés, au quotidien subissent la violence sociale. Elle ronge les esprits dès le matin. Il n'est pas rare qu'elle se transforme en angoisse, pas seulement le soir, mais sitôt que nos yeux se posent sur notre uniforme, celui qu'il faut revêtir avant d'aller travailler. Au travail, d'autres tensions naissent, plus machiavéliques, le jeu des « chaises musicales, car il n'y a plus de places pour tout le monde. De nombreuses expertises votées dans nos CHSCT traduisent cette violence sociale. Sa cousine, celle du désespoir l'accompagne en silence. Elles touchent toutes les populations, de l'ouvrier au cadre en passant par le technicien. Personne n'est à l'abri. »

Après les annonces du « Plan B », la grève et les manifestations ayant regroupées plusieurs milliers de salariés « dans le calme, la dignité et l'esprit de camaraderie, toutes catégories de personnel : sol, navigants commerciaux, et techniques, ce qui ne s'était jamais vu avant à Air France », les syndicats réclament la mise en place d'un « véritable dialogue social » et demandent avec l'ensemble des syndicats, la direction d'Air France et le gouvernement, une concertation sur la stratégie de développement de l'entreprise, sur le maintien de l'emploi et sur les capacités d'investissements.



## L'Echo des instances

### CHSCT : L'expertise sur les Risques Psycho-sociaux de nouveau retardée !

C'est avec une grande stupeur que nous apprenons que la société CATEIS, qui devait mener une « Mission d'Expertise et d'Accompagnement sur les Risques Psychosociaux (RPS) » (dans le cadre d'une démarche initiée en septembre 2014) souhaite suspendre la démarche avec l'Université d'Aix-Marseille.

Alors que dans les axes principaux définis par le ministère se trouve la mise en place d'outils de prévention des Risques Psychosociaux (RPS), à AMU le retard s'amplifie de nouveau.

De plus, le CGT de l'Université d'Aix-Marseille estime que le CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) ainsi que le groupe de travail sur les RPS,

dont font partie les représentants du personnel, n'ont pas été pleinement associés à cette démarche.

Toutes les récentes études au sujet de la santé et de la sécurité au travail démontrent clairement une aggravation des Risques Psychosociaux, et ce dans toutes les catégories professionnelles. Il est donc inacceptable que cette expertise soit au point mort. L'expertise doit reprendre au plus vite et dans les meilleures conditions possibles, et des outils doivent rapidement être mis en place afin de réduire le plus possible les Risques Psychosociaux à l'Université d'Aix-Marseille.



## Du côté de chez nous

### Quand le patrimoine historique de notre Université est vendu sur leboncoin...

Cet été le cabinet Isnard & Veiry-Sollari – notaires à Marseille - a fait paraître le 7 juillet une annonce sur le site de vente Leboncoin. Les enchères pour cette vente sur appels d'offre commençaient à 1 € (+ 1 € TTC d'émoluments de négociation). La bâtisse historique classée dont il était question est « Le Pavillon de Lenfant », dans le quartier des Pinchinats à Aix en Provence qui a été construit en 1685 par Simon Lenfant, trésorier général de France. Le dépôt des offres se terminaient le 4 septembre 2015.

Cette ancienne « maison de campagne » de 13 pièces soit 444 m<sup>2</sup> sur un parc de 2 hectares avec bassins, fontaines en marbre, jardins à la française dessinés au XVIIIe siècle, statues du XIXe, dépendances et arbres centenaires est richement décorée : gypseries, dessus de portes en plâtre composés d'amours et de fruits en grappe, escalier à double révolution, coupole-ovale, fresques peintes en 1710 par Jean-Baptiste Van Loo, académicien, professeur, portraitiste et dont les œuvres sont conservées à travers le monde dans les musées et collections privées. Cette ancienne propriété d'Aix-Marseille III a-t-elle été bradée sur

Leboncoin ? Pour mémoire, la décision de vendre Le Pavillon de Lenfant a été votée par le CA par 25 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions le 22 janvier 2013.

Quelles sont les raisons d'une telle décision ? Pourquoi brader comme une vulgaire casserole un patrimoine classé aux Monuments historiques par arrêté du 9 juillet 1984 et dont la lettre AMU n° 32 de juin-juillet 2015 s'enorgueillit de posséder en page 4 : « À noter que trois bâtiments d'Aix-Marseille Université sont également classés monuments historiques : l'hôtel Maynier d'Oppède, l'hôtel Boyer de Fonscombe et le Pavillon Lenfant, tous trois situés à Aix-en-Provence. » Il est à remarquer que le dossier consacré au Patrimoine architectural et artistique d'AMU n'a même pas donné le détail des richesses de ces bâtiments.

Alors les questions qui sont posées par la CGT sont de savoir pour quelle raison, plus de 2 ans plus tard et au moment de cette mise en vente, AMU décide de valoriser cette possession et pourquoi la vente a été faite durant l'été ?

## 9 et 10 Novembre Élections aux 3 conseils centraux

# Votez et faites voter

# CGT

## MEDEF - CGPME des «amis» qui nous veulent... tout court !

Pour la 3ème année consécutive, l'Université d'Aix-Marseille organise une nouvelle édition de la semaine AMU-Entreprises. Sous couvert d'«offrir aux futurs diplômés les conditions d'une insertion professionnelle réussie et leur donner les moyens de décrocher un premier emploi», cette semaine n'est que la continuité d'une logique à l'oeuvre depuis plusieurs années : une mainmise de plus en plus grande du patronnat sur l'Enseignement Supérieur.

Rappelons que lors de l'édition de l'année dernière, la cérémonie de clôture a été marquée par les discours (outre celui du Président d'AMU) des présidents du MEDEF PACA, de la CGPME 13 (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises des Bouches-du-Rhône), des UPE (Union Pour les Entreprises) 13 et 05 et de l'UDE (Union des Entreprises) 04. En bref, le gratin du patronnat de PACA.

A l'heure où Air France s'apprête à licencier plusieurs

milliers de personnes comment faire confiance une seule seconde au patronnat français. L'Université d'Aix-Marseille, à l'image du récent «pacte d'engagement pour le supérieur», signé fin août entre le MEDEF et la Conférence des Présidents d'Universités, s'engage pleinement dans un processus d'asservissement aux entreprises. Preuve en est, les 25 accords de partenariat qui ont été signés avec des grands groupes présents sur le territoire, de Bull à Général Electric, de la Caisse d'Epargne à Cap Gemini, d'Orange à Airbus Helicopters etc...

Fournir de la main d'oeuvre adaptée, orienter la recherche vers un accroissement de la compétitivité, voilà les nouveaux défis d'AMU !

Nous réaffirmons que l'Université doit rester un lieu d'apprentissage, de savoir et de recherche détaché des enjeux économiques de compétitivité. L'ESR doit rester un service public national à part entière !



## Ailleurs dans le monde

### 2015 : Compte à rebours enclenché au Japon pour la suppression des universités de sciences humaines et sociales

Le quotidien japonais, The Yomiuri Shimbun, a divulgué que 26 universités japonaises (sur 86, soit 1/3) vont fermer prochainement leurs départements humanités ou sciences sociales, étant «peu utiles» à l'efficacité économique. Déjà 17 d'entre elles n'acceptent plus d'étudiants dans ces filières.

D'où provient ce critère primordial d'utilité ? Pourquoi cette redéfinition de l'enseignement public ?

En 2014, le premier ministre japonais Shinzo Abe a déclaré «plutôt que d'approfondir les recherches universitaires hautement théoriques, nous encouragerons une éducation plus technique et professionnelle qui participe davantage aux besoins de la société», dans un discours à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ». Selon lui, «l'éducation doit s'adapter aux besoins de la société». (Idée déjà soutenue en France.)

En juin 2015, le ministre de l'Éducation nationale, Hakubun Shimomura a donc exigé que les 86 universités du Japon «accélèrent la suppression des départements de sciences sociales et d'humanités ou de les transformer en départements répondant mieux aux besoins de la société [...] pour se concentrer sur des domaines d'enseignements utiles à l'économie».

Des pressions financières vont-elles contraindre les récalcitrantes, telles celles de Tokyo et Kyoto (classées 21 et 26 au rang mondial en 2014), qui ont déclaré qu'elles n'appliqueraient pas les directives gouvernementales ? Le président de l'Université de Shiga s'est exprimé dans le Japan Times, dénonçant la posture «anti-intellectuelle» du gouvernement.

On peut se demander dans combien de temps la réforme Abenomics conçue par Shinzo Abe va être suivie par les pays européens dans un contexte



## En bref...

### On l'avait vu venir

A deux reprises, nous avons rencontré les responsables du pôle impression concernant les perspectives pour l'atelier de reprographie à St Charles.

La première réunion, en juin 2014, annonçait un atelier dédié au campus centre (Canebière, Colbert, St Charles, Eugène Cas).

La deuxième réunion, en janvier 2015, annonçait un atelier dédié uniquement à St Charles.

Au départ, il ne s'agissait que du redimensionnement du local, mais au fur et à mesure, le travail a été réduit volontairement par les décideurs.

La photocopieuse gros tirage noir et blanc a déjà été déménagée sur St Jérôme et un personnel se déplace également d'ici 15 jours, à sa demande, car la charge de travail n'est pas suffisante pour deux personnels.

Le service en est réduit à sa plus simple expression, laissant uniquement une secrétaire et un personnel technique à l'atelier.

On nous avait taxé d'alarmistes, mais nous constatons aujourd'hui que nos craintes étaient fondées et qu'elles se sont réalisées. La centralisation à tout crin dépouille le travail de reprographie à St Charles.

Mais que va devenir cet atelier ? Combien de temps lui reste-t-il ?



## Le coin culture

Livre

### Services publics à crédit

Nicolas de la Casinière

À qui profitent les partenariats public-privé (PPP) ? L'intérêt public livré aux intérêts privés ? Les PPP l'ont fait.

Opaques, bien verrouillés, soumis aux pures logiques financières, les partenariats public-privé (PPP) confient le financement, la réalisation et le fonctionnement d'équipements publics (stades, hôpitaux, écoles...) à des multinationales.

Créée il y a plus de vingt ans en Grande-Bretagne, la formule y a prospéré avec pertes et fracas. Depuis 2004, ultralibéraux et technocrates l'ont importé en France, au grand bénéfice d'une oligarchie restreinte dominée par Vinci, Bouygues et Eiffage.

Malgré les fiascos avérés, les PPP profitent de la crise et des désengagements de l'État et des collectivités territoriales, au préjudice des contribuables, qui règlent une note considérablement plus salée. Analyse d'un désastre.



## ELLES / ILS L'ONT DIT...



Au sujet des événements à Air France

«Il y a 3000 salariés qui vont perdre leur boulot. Ça c'est violent.»

Philippe MARTINEZ  
Secrétaire Général CGT

«Soutien total aux personnes agressées. Ceux qui ont mené ces violences sont irresponsables, rien ne remplace le dialogue social»

Emmanuel MACRON  
Ministre de l'Économie et des Finances



Chiche ! Passez des paroles aux actes monsieur le Ministre

économique international ? Mais on peut se demander également quand les universités françaises réagiront contre des réformes contre-productives focalisées sur les compétences professionnelles.

### Les dommages collatéraux de l'embellissement d'un campus

L'été a été riche en déménagement et travaux sur le campus d'Aix. Les laboratoires qui achetaient selon leur budget alloué le matériel audiovisuel ont vu celui-ci démonté et métallisé à l'occasion des réfections des locaux.

C'est ainsi que 70 vidéo-projecteurs mutualisés Université d'Aix-Marseille ont été volés car stockés ensemble, sans gardiennage ni locaux sécurisés. Une rentrée riche en péripétie s'annonce. On peut se demander :

- si le contrat d'assurance a été choisi judicieusement par l'ensemble des parties en présence
- si les étudiants profiteront au mieux des ressources de « la plus grande Université francophone »
- si mutualiser à l'occasion des travaux est un souhait commun à tous les laboratoires.

À quand le vol des ordinateurs et autres outils de travail ?

Merci à Isabelle M. pour ces 52 premières Cégète et pour tout le reste depuis si longtemps...